

TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau

UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la

CINQUIÈME RENCONTRE

Tenue le 8 décembre 2016, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Chibougamau



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 15 MARS 2017

TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

CINQUIÈME RENCONTRE

DATE : Le 8 décembre 2016
HEURE : 17 h 30
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville de Chibougamau

PRESENCES

SIMARD, Régis
 BOUDREAU, Jean-pierre
 CHIASSE, Denis
 GAMACHE, Steve
 AUBIN, Lise
 FORGUE, Daniel
 ST-GEORGES, Darquise
 LEBLOND, Pierre
 GOSSÉLIN, Marie-Eve
 FRADETTE, Danny
 CYR, Manon
 JOBIN, Catherine
 MORASSE, Johanne
 BERGERON, Serge
 OUELLET, Stéphane
 FILION, Martin
 HOGUE, Dany (tél.)
 GOMES, Alex

ORGANISME

Association du lac Buckell
 Chantiers Chibougamau
 Barrette Chapais
 Ville de Chapais
 CDE de Chapais
 Les vaillants de Chapais
 Les intrépides de Chibougamau
 Syndicat Chantiers Chibougamau
 FaunENord – Huiles Essentielles Nordic
 Club Vtt de Chibougamau
 Ville de Chibougamau
 Réserves fauniques Assinica et des Lacs Albanel, Mistassini et Waconichi
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt CNG
 Administration Régionale Baie-James
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

OBSERVATEURS

COORDONNATEUR

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉTISSANT
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 8 décembre 2016 à 17 h 36	Sur proposition de M. Danny Fradette, dûment appuyé par M. Régis Simard, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 17 h 36 le 8 décembre 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M. Gomes passe en revue les points de l'ordre du jour. On ajoute au point « Divers » une demande d'appui soumise par Mme Marie-Eve Gosselin pour le projet sur l'établissement de modalités de protection de lacs stratégiques des réserves fauniques Assinica et Albanel-Mistassini-et-Waconichi.	Sur proposition de M ^{me} Marie-Eve Gosselin, dûment appuyée par M. Pierre Leblond, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et modifié.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 octobre 2016	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal.	Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyé par M ^{me} Marie-Eve Gosselin, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté.
4. Suivi de la rencontre du 20 octobre 2016		
5. Correspondance		

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉTISSANT
<p>6. Présentation MFFP PAFIO 2017-1018</p>	<p>M. Dany Hogue présente le PAFIO 2017-2018.</p> <p>Question : Est-ce que les sentiers VHR apparaissent sur les cartes du PAFIO?</p> <p>Réponse : Le MFFP travaille présentement afin d'obtenir les bons tracés pour les mettre sur les prochaines cartes PAFIO.</p> <p>Question : Est-ce qu'il y a des volumes qui seront au BMMB?</p> <p>Réponse : Il n'y en a pas encore d'identifiés précisément, environ 75 % seront aux scieurs et 25 % au BMMB.</p> <p>Question : Les coupes partielles sont-elles respectées près des lacs de villégiature?</p> <p>Réponse : Oui, les ententes sont respectées.</p> <p>Question : À quel endroit doit-on adresser les questions telles que l'augmentation des bandes riveraines?</p> <p>Réponse : Tous les commentaires peuvent être acheminés au GREIBJ et au MFFP pour le PAFIO 2017-2018.</p> <p>Un comité technique est formé avec la ville de Chapais, M^{me} Marie-Eve Gosselin et le MFFP pour étudier le secteur ouest du lac de la Presqu'île.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Manon Cyr, dûment appuyée par M. Régis Simard, il est unanimement convenu d'appuyer les modifications au PAFIO 2017-2018.</p>
<p>7. Présentation MFFP - Grille des écarts des UA 26-64 et 26-66</p>	<p>M. Dany Hogue explique et présente la grille de gestion des écarts.</p> <p>Pour les modifications majeures, la table GIRT doit être consultée et être informée pour les modifications mineures dans les zones sensibles.</p> <p>Il faut produire un registre des zones sensibles (FHVC) et définir les modalités à appliquer.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Lise Aubin, dûment appuyée par M^{me} Manon Cyr, il est unanimement convenu d'adopter la grille de gestion des écarts avec les modifications proposées.</p>
<p>8. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau</p>	<p>-Valeur : Maintien de la qualité de l'eau Objectif : Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières.</p> <p>-Valeur : Maintien des approvisionnements ligneux (Quantité, qualité, coût) Objectif : Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois</p> <p>Objectif : Assurer la disponibilité de la possibilité forestière.</p> <p>Objectif : Maintien de la possibilité forestière.</p> <p>-Valeur : Aménagement forestier durable Objectif : Maintien de la certification forestière sur les</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Manon Cyr, dûment appuyée par M. Régis Simard, il est unanimement convenu d'adopter les VOIC tel que discuté.</p> <p>Les points suivants sont reportés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La gestion du réseau routier forestier. -La conservation de l'habitat de l'orignal. -La conservation de l'habitat du poisson. <p>L'échéancier pour recevoir les commentaires sur les points remis est la semaine du 16 janvier 2017.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉTISSANT
	<p>terres publiques d'Eeyou Istchee Baie-James.</p> <p>-Valeur : Qualité de vie des travailleurs Objectif : Optimiser le temps de travail en déplacement.</p> <p>-Valeur : Protection du paysage Objectif : Respect visuel aux lieux stratégiques identifiés pour le tourisme (SÉPAQ) et FHVC.</p> <p>-Valeur : Maintien de la qualité de l'eau Objectif : Protection des lacs et des cours d'eau stratégiques pour la pêche.</p> <p>- Valeur : Accès au territoire Objectif : Plan de gestion des chemins multiresources.</p> <p>-Valeur : Mise en valeur du développement stratégique de la villégiature dans le secteur de Chapais-Chibougamau. Objectif : Détermination d'un FHVC-villégiature Chapais-Chibougamau Objectif : Protection des habitats aquatiques en zones de villégiature. Objectif : Contrôle et planification du développement des accès en zone de villégiature.</p> <p>-Valeur : Protection visuelle. Objectif : Protection visuelle de plus de 5 mètres ciblés.</p> <p>-Valeur : Conservation et mise en valeur des PFNL. Objectif : Conservation des zones névralgiques identifiées pour les PFNL d'intérêt pour la région. Objectif : Conservation des zones d'intérêt identifiées pour le thé du labrador. Objectif : Peuplement de pin gris récolté et reboisé en pin gris pour des secteurs ciblés.</p> <p>Valeur : Récupération de la biomasse. Objectif : Intégration des opérations.</p> <p>Valeur : Possibilité forestière. Objectif : Utiliser les cendres pour la fertilisation des peuplements récoltés. Objectif : Éviter l'enfeuillement dans les secteurs résineux.</p> <p>Valeur : Gestion des sentiers VHR. Objectif : Protection des sentiers VHR fédérés</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉTISSANT
	<p>Objectif : Collaboration avec les municipalités pour les sentiers VHR.</p> <p>Objectif : Disponibilité de cartes officielles et carte d'affectation pour les VHR (pour les sentiers fédérés).</p>	
<p>9. Adoption du calendrier 2017 des rencontres de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau</p>	<p>La réunion du 1^{er} novembre est reportée au 29 novembre 2017.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Marie-Eve Gosselin, dûment appuyée par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier 2017 des rencontres de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau avec la modification.</p>
<p>10. Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui de la TGIRT pour projet FaunENord et SÉPAQ 	<p>M^{me} Marie-Eve Gosselin explique le projet sur l'établissement de modalités de protection de lacs stratégiques des réserves fauniques Assinica et Albanel-Mistassini-et-Waconichi.</p>	<p>Sur proposition de M. Régis Simard, dûment appuyé par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu d'appuyer le projet sur l'établissement de modalités de protection de lacs stratégiques des réserves fauniques Assinica et Albanel-Mistassini-et-Waconichi.</p>
<p>11. Levée de la rencontre</p>	<p>La rencontre se termine à 22 h 4</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Marie-Eve Gosselin, dûment appuyée par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 22 h 4 le 8 décembre 2016.</p>